



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisses tarifaires des prestations de santé à domicile

Question écrite n° 41659

Texte de la question

M. Robert Therry attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les inquiétudes du secteur de la prestation de santé à domicile (PSAD) qui représente plus de 30 000 collaborateurs intervenant auprès de deux millions et demi de Français afin de leur permettre d'être pris en charge à leur domicile et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et régulier. Cette activité semble menacée par les baisses de tarifs qui lui sont appliquées et qui s'ajoutent à des années d'économies imposées à ce secteur menaçant de nombreux emplois. Il semble que, parallèlement, certaines des prestations soient remises en cause alors qu'elles répondent à de réels besoins et qu'elles sont structurellement vecteurs d'économie pour le système de santé. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour préserver cette activité et quelles actions il compte mener pour que le rôle essentiel des prestataires de santé à domicile soit reconnu à sa juste valeur.

Données clés

Auteur : [M. Robert Therry](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41659

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7311

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)